



Compte rendu GT du 29/04/2022

Administration : SGA Erwan POLARD (président séance) – DRH Maryvonne CLEMENT- cheffe DIV DSM Sabine LAURET

Experts : chef de div DPES -chef de div DPATE- cheffe de DIV DPEP- Directeur EAFC et cheffe de div DIFOR

OS : UNSA –SNPTES- FO -FSU-CGTR

Les OS ont invité 3 collègues de la DIFOR pour expliquer leur situation.

Début séance 09H10

Ordre du jour :

Présentation des projets d'évolution des structures

Dès le début de la séance les organisations syndicales ont souhaité débuter par l'EAFC.

Les échanges concernant EAFC ont duré **plus de 2H**. Les OS ont demandé de façon unanime que leur soit présenté le projet dans sa globalité. Et non pas une présentation morcelée, au coup par coup, par petit bout chaque année.

Les représentants des personnels ont rappelé que les collègues de la DIFOR ont besoin de se projeter ou pas, dans le projet mais en ayant une vue d'ensemble de celui-ci.

Il est porté à la connaissance des OS, la suppression d'un autre pôle dans le futur pôle administratif. Ce qui le ramènerai de 3 à 2 pôles en 2023.

Les collègues de la DIFOR, invités par les OS, ont exposé leurs points de vue sur la situation. Ces collègues souhaitent avoir une situation précise de ce projet et de ses missions.

Les OS demandent à l'administration de présenter son projet final et d'indiquer clairement les missions de chacun de ces 2 pôles.

L'administration indique qu'elle retira ce point au CTSA du 10 mai 2022. Le projet sera présenté dans sa globalité avec les 2 pôles et les missions y afférentes dans le CTSA de juin 2022.

Le président propose de passer à l'examen des fiches de poste avec les chefs de div encore présents.

La cheffe de div de DEC : présente la fiche de poste de Chef de service DEC 5- Responsables du service des affaires générales.



Le chef de service sera responsable d'un nouveau service (DEC 5). Il assurera les missions transverses. Le but est de rassembler des missions éparpillées dans plusieurs services de la DEC en un même lieu afin d'améliorer améliorer le service rendu aux usagers. Ces missions sont déjà occupées par des agents dans d'autre service de la DEC, les agents seront transférés à la DEC 5.

Il y aura un Cat B à la gestion financière, une contractuelle aux examens transverses, une cat C au secrétariat et une Cat B comme correspondant fonctionnel.

Les modifications de fiches de poste seront faites avec les agents et cela devrait profiter à ceux-ci. Le but est de rendre attractif les missions de la DEC.

Présentation du poste de la DEC2, gestion du BAC, qui sera requalifier en Cat B compte tenu de la charge de travail sur le poste (cf fiche de poste pour les missions).

La cheffe de div nous précise que tous ces projets seront faits après des échanges avec les agents concernés.

La cheffe de la DSM : présente le service DSM3 qui sera divisée en 2 pôles (pôle EPLE et Pôle Université) compte tenu de la charge de travail sur ces missions. La DSM 3 se composera de 2 cat A et 3 cat B. Elle nous présente de ce fait, 2 fiches de poste de cat A :

- 1- Un nouveau poste de A venant d'une requalification d'un poste de C en A. Ce poste de la DRAJES qui sera transféré à la DSM 3. Le cat A de ce pôle EPLE sera en charge des missions de contrôle et d'appui aux EPLE. Il aura en plus 2 gros dossiers : les Elections en EPLE et OPALÉ (cf fiche de poste pour les missions).
- 2- Le Cat A du pôle Université sera en charge du dialogue territorial de gestion, du CROUS, du CREPS, de la DRAJES (cf fiche de poste pour les missions).

Le président nous annonce que les autres fiches de poste seront présentées dans le CTSA du 10 mai 2022.

Fin séance 12H30

Les représentants de l'UNSA Education pour ce GT : Denis URBINO – Jean-Michel PERRIER